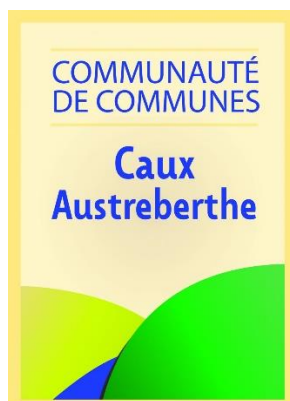


DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME



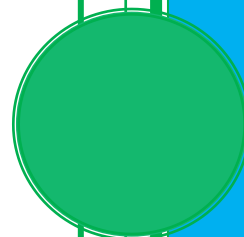
Communauté de Communes CAUX-AUSTREBERTHE

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service
« Eau Potable »
Exercice 2020

[Rapport établi par IC-Eau Environnement](#)



Le retour à la source



SOMMAIRE

1 – Préambule.....	2
2 - Organisation.....	2
3 – Missions assurées par le délégataire.....	2
4 – Principales caractéristiques du service	3
4.1. Présentation du service	3
4.2. Evolution de la production d'eau	4
4.3. Les installations de production d'eau.....	5
4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs.....	6
4.5. Les réservoirs	6
4.6. Les réseaux de distribution	7
4.7. Les branchements en domaine public.....	8
4.8. Les compteurs.....	8
5 – Gestion du patrimoine et exploitation.....	10
5.1. Remplacement des branchements plomb	10
5.2. Les interventions	10
5.3. La qualité de l'Eau	13
5.5. Evolution des rendements des réseaux	14
5.5. Evolution des consommations électriques.....	15
5.7 Evolution de la consommation des réactifs.....	16
5.8. La défense incendie	16
5.9. Borne verte.....	16
5.10. Insuffisances et recommandations	17
6 – Tarification du service	20
6.1. Facture-type eau potable.....	20
6.2. Evolution de la facture globale.....	21
6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE).....	22
8 – Indicateurs de performance réglementaires	25
9 – Financement des investissements	26
9.1. Investissements réalisés par le délégataire.....	26
9.2. Fonds de renouvellement et garantie de continuité de service	26
9.2. Compte administratif.....	26
9.3. Financement des investissements	26
10 – Propositions d'améliorations du service.....	26

1 – Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation au Conseil Communautaire par le Président d'un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'Eau Potable (art. L-2224-5).

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, sur la base des données disponibles.

Ce rapport vise à rendre compte de :

- ✚ La consistance et la performance du service rendu,
- ✚ Les aspects financiers de la gestion du service,
- ✚ La conformité du service à la réglementation

2 - Organisation

La communauté de communes Caux-Austreberthe a confié par affermage son Service Public d'Eau Potable à la Société SADE - Exploitations de Normandie (Groupe Veolia Eau).

Le Contrat DSP est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015 pour une durée de 12 ans. La fin du contrat est prévue au 31 mars 2027.

3 – Missions assurées par le délégataire

Les prestations assurées par le délégataire dans le cadre du service telles que décrites au sein du contrat de DSP :

- ✚ La production d'eau potable : l'exploitation de l'installation de production et de traitement de Limésy,
- ✚ La distribution d'eau potable aux abonnés sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe (7 communes : Barentin, Emanville, Goupillières, Limésy, Pavilly, Sainte Austreberthe et la commune de Villiers Ecalles.),
- ✚ L'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service mis à disposition par la Collectivité,
- ✚ Les relations avec les usagers du service,
- ✚ Le droit de percevoir sur les usagers une redevance en rémunération du service rendu.
- ✚ La facturation et le recouvrement pour le compte de la Collectivité et des autres organismes des redevances de toutes natures afférentes aux services publics de l'eau et de l'assainissement,
- ✚ Les engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers :
 - ✓ SIAEP de MONTVILLE (Pissy-Poville),
 - ✓ METROPOLE ROUEN NORMANDIE

4 – Principales caractéristiques du service

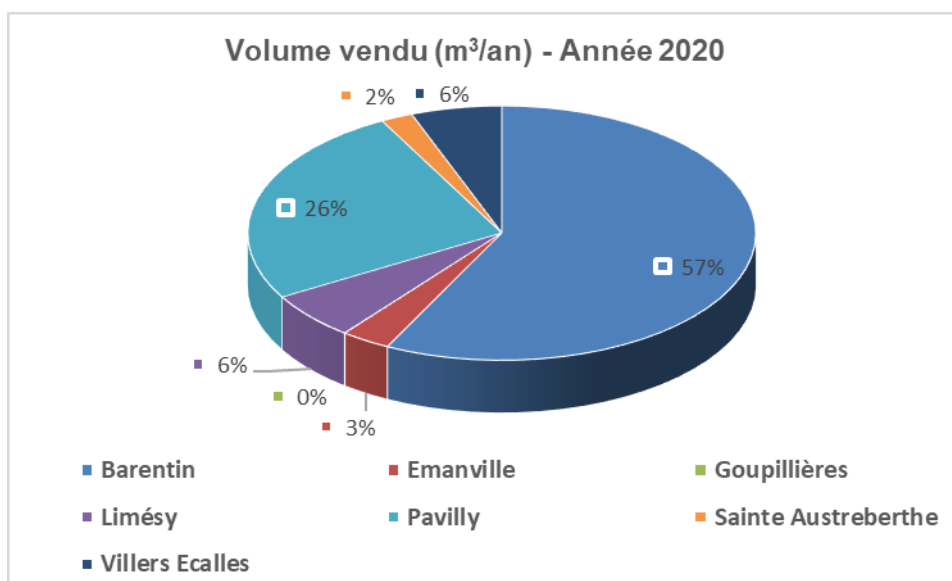
4.1. Présentation du service

Les principales caractéristiques du service d'eau potable pour l'exercice 2020, sont récapitulées par le tableau ci-après.

Désignation	Données
Nombre d'habitants desservis	22 938 habitants
Nombre d'usagers	9 864 abonnés
<i>Nombre d'usagers domestiques</i>	<i>9 837 abonnés</i>
<i>Nombre d'usagers non domestiques</i>	<i>26 abonnés</i>
<i>Autres services d'eau potable</i>	<i>1 services AEP</i>
Nombre de branchements	9 816 branchements
Volume d'eau prélevé	1 300 238 m ³
Volume d'eau produit	1 244 503 m ³
Volume d'eau vendu	911 728 m ³
<i>Volume d'eau vendu aux usagers domestiques</i>	<i>828 956 m³</i>
<i>Volume d'eau vendu aux usagers non domestiques</i>	<i>57 922 m³</i>
<i>Volume d'eau vendu à d'autres services d'eau potable</i>	<i>24 850 m³</i>
Linéaire de réseau d'eau potable (distribution)	198 280 ml
Indice linéaire des pertes	3,89 m ³ /j/km
Indice linéaire de consommation	13,25 m ³ /j/km
Rendement des réseaux	77.3
Conformité bactériologique*	100 %
Conformité physico-chimique*	100 %
Taux de réclamation	1.01 u/1000 abonnés
Taux d'impayés	2,66 %

*Contrôle sanitaire ARS

La répartition des volumes vendus aux abonnés de service en 2020 par commune est donnée par la figure ci-dessous.



4.2. Evolution de la production d'eau

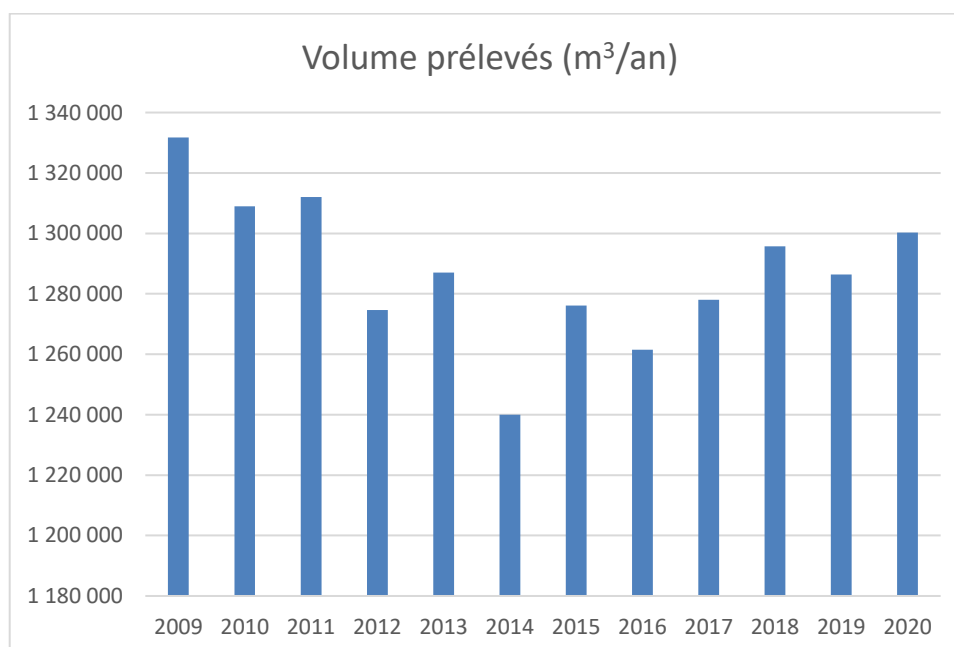
L'eau distribuée sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe est de nature souterraine et provient du forage de Limésy.

L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource est de **80%**.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des volumes prélevés. Pour l'exercice 2020, on note une légère hausse du volume d'eau prélevé de l'ordre de **+1.08%** par rapport à 2019.

Année	Volume prélevés (m ³ /an)	Evolution (%/an)
2009	1 331 747	-
2010	1 308 989	-1,71%
2011	1 312 067	0,24%
2012	1 274 606	-2,86%
2013	1 287 056	0,98%
2014	1 240 030	-3,65%
2015	1 276 140	2,91%
2016	1 261 510	-1,1%
2017	1 278 013	+1,31%
2018	1 295 724	+1,39%
2019	1 286 398	-0,72%
2020	1 300 238	+1.08%

L'évolution des volumes prélevés sur la période 2009-2020, est représentée par la figure suivante.

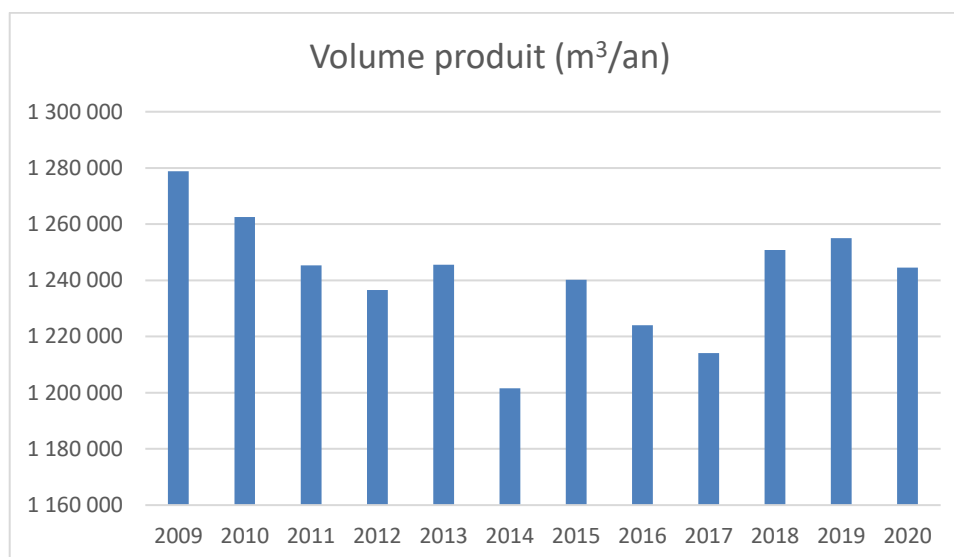


Le tableau ci-après récapitule l'évolution de la production d'eau de l'usine de filtration de Limésy.

Pour l'exercice 2020, on note une très légère baisse de la production d'eau de l'ordre de **-0,84%** par rapport à 2019.

Année	Volume produit (m ³ /an)	Evolution (%/an)
2009	1 278 802	-
2010	1 262 489	-1,28%
2011	1 245 328	-1,36%
2012	1 236 606	-0,70%
2013	1 245 556	0,72%
2014	1 201 530	-3,53%
2015	1 240 140	3,21%
2016	1 224 010	-1,3%
2017	1 214 050	-0,81%
2018	1 250 750	3,02%
2019	1 255 040	+0,34%
2020	1 244 503	-0,84%

L'évolution des volumes produits par l'usine sur la période 2009-2020, est représentée par la figure suivante.



4.3. Les installations de production d'eau

La Communauté de Communes Caux Austreberthe dispose d'une unique source : le forage « Limésy » au lieu-dit « Le nouveau Monde ».

La DUP de ce forage date du 18/11/2002. Le débit d'exploitation journalier autorisé est de **5 000 m³/j** ce qui correspond à **400 m³/h**.

Le forage est équipé de 2 pompes sur variateur avec un débit de 200 m³/h,

L'eau brute est acheminée vers la nouvelle usine de traitement.

Les eaux traitées sont stockées dans une bache de reprise de **400 m³**. Deux groupes de pompage refoulent ces eaux vers le haut et le bas service :

- 2 pompes de 25 m³/h vers réservoir de Limésy (haut service),

- 2 pompes de 200 m³/h ou une pompe de 400 m³/h vers le réservoir Basnage (bas service).

La désinfection est finalisée par injection de chlore au niveau des crépines de refoulement de l'eau traitée.

La nouvelle usine comporte les filières de traitement suivantes :

FILIERE EAU : filière adaptée aux eaux karstiques avec une charge en micropolluants organiques :

- DECANTATION LAMELLAIRE (LAMELLAZUR) (sur 2 files) : Abattement de la turbidité d'eau en tête de traitement, et d'une grande fraction du COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES A SABLE (AQUAZUR V) (sur 3 files) : Abattement du résiduel de COT et des matières en suspension (MES).
- FILTRES CHARBON ACTIF EN GRAIN (CARBAZUR) (3 files) : Capture des pesticides et dérivés sur CAG
- DESINFECTION UV (AQUARAY) (2 files) : Abattement des micro-organismes par UV basse pression.

FILIERE BOUE (eaux sales et boues) :

- Régulation du volume d'exhaure à 5 000 m³/j,
- Épaississement des eaux sales et boues (1448 kg MS/j), avec une capacité de stockage de 2 jours.
- Evacuation des boues épaissies au réseau d'assainissement,
- Rejet des surverses d'épaississement vers le milieu récepteur.

L'usine est en production depuis le mois de février 2017.

Les ouvrages de production d'eau sont des **biens de retour**.

4.4. Les installations de reprise, de pompage ou surpresseurs

Le système d'eau de la collectivité comporte trois surpresseurs :

- Surpresseur du Mesnil Roux à Barentin équipé de 4 pompes : 2x150 m³/h + 1x70 m³/h + 1x120 m³/h avec un réservoir semi-enterré de 2 000 m³ (2x1 000 m³),
- Surpresseur l'Atreumont à Pavilly équipé de 2 pompes : 2x10,4 m³/h,
- Surpresseur ZA Rouge Grange à Pavilly équipé de 4 pompes de débit unitaire de 22 à 60 m³/h chacune avec une cuve de stockage de 45 m³.

Ces installations sont des biens de retour.

4.5. Les réservoirs

Le système d'eau de la Collectivité comporte six réservoirs de capacité totale de **4 000 m³** détaillé comme suit :

- Réservoir sur tour « Emanville » de 200 m³,
- Réservoir semi-enterré « Gare » de 300 m³,
- Réservoir sur tour « Le Basnage » de 600 m³,
- Réservoir sur tour « Malzaize » de 2 000 m³
- Réservoir semi-enterré « Le Catillon » de 400 m³,
- Réservoir sur tour « Limésy » de 400 m³.

Les réservoirs sont des **biens de retour**.

La capacité totale de stockage d'eau traitée est de **5 945 m³**.

4.6. Les réseaux de distribution

Le linéaire total des réseaux de distribution est de **198 280 ml** en 2020 (**- 1.59% par rapport à 2019 : 201 432 ml**, l'exploitant explique que la valeur 2019 est incorrect, la diminution de la longueur de réseau de 3 Km n'est pas à retenir, source *RAD 2020*). La répartition des canalisations par diamètres est indiquée dans le RAD.

Le type de matériaux et les diamètres sont donnés par le tableau ci-après. (Source : *Rapport de gestion patrimoniale du 14 oct.2020*). Ce tableau est à intégrer dans le RAD 2020.

Linéaire par matériaux et diamètres

Diamètre (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polypropylène	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Plomb	Amiante Ciment	Inconnu	Total
Inconnu	0	0.09	0	0	0	0.1	0	0	0	0	0.58	0.76
20	0	0.01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.01
25	0	0	0	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0.1
32	0	0	0	0.12	0	0.03	0	0	0	0	0	0.16
40	0	1.13	0.1	0.92	0	0.62	0	0	0	0	0.53	3.31
50	0	0.25	0	7.51	0	0.23	0	0	0	0	0.55	8.55
60	6.11	17.32	0	0	0	0	0	0	0	0	1.09	24.52
63	0	0	0	24.08	0	0.82	0	0	0	0	0	24.9
75	0.08	0	0	0	0	0.08	0	0	0	0	0.12	0.28
80	7.19	16.69	0	0	0	0	0	0	0	0	1.73	25.61
90	0	0	0	5.92	0	0.01	0	0	0	0	0.29	6.22
100	10.61	19.24	0	0	0	0	0	0.38	0	0	1.46	31.68
110	0	0	0	5.69	0	0.11	0	0	0	0	0	5.8
125	4.77	3.64	0	0	0	0	0	0	0	0	0.38	8.79
140	0	0	0	0.52	0	0	0	0	0	0	0	0.52
150	18.26	13.93	2.44	0	0	0	0	0	0	0	0.6	35.23
160	0.33	0	0	0.74	0	0.21	0	0	0	0	0.13	1.4
180	0	0	0	0	0	0.06	0	0	0	0	0	0.06
200	8.76	1.92	0.11	0	0	0.03	0	0	0	0	0.07	10.9
250	1.54	0.01	1.94	0	0	0	0	0	0	0	0.07	3.55
300	0.49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.01	0.5
350	0.36	4.62	0	0	0	0	0	0	0	0	0.53	5.51
400	0.37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.02	0.39
null	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.11	0.11
	58.87	78.85	4.59	45.60	0	2.30	0	0.38	0	0	8.27	198.86

Les années de pose par type de matériaux sont données par le tableau ci-après, (Source : *Rapport de gestion patrimoniale du 14 oct.2020*).

Classes année (Km)	Fonte Ductile	Fonte Grise	Acier	Polychlorure de Vinyle	Polypropylène	Polyéthylène HD	Polyéthylène BD ou Ind.	Autre	Plomb	Amiante Ciment	Inconnu	Total
NCONNU	0.43	1.72	0	3.2	0	0.19	0	0	0	0	1.81	7.35
ENTRE 1920 et 1930	0	7.52	0	0	0	0	0	0	0	0	0.27	7.79
ENTRE 1940 et 1950	0	1.26	0	0	0	0	0	0	0	0	0.05	1.31
ENTRE 1950 et 1960	0.02	15.89	0.06	0.07	0	0	0	0	0	0	0.61	16.64
ENTRE 1960 et 1970	0.32	41.26	2.59	3.24	0	0.01	0	0.38	0	0	1.28	49.06
ENTRE 1970 et 1980	11.14	7.13	1.94	28.42	0	0	0	0	0	0	2.79	51.41
ENTRE 1980 et 1990	13.46	0.2	0	5.39	0	0	0	0	0	0	0.8	19.84
ENTRE 1990 et 2000	7.77	0.97	0	3.35	0	0	0	0	0	0	0.53	12.62
ENTRE 2000 et 2010	8.47	2.91	0	1.58	0	0.19	0	0	0	0	0.13	13.28
APRES 2010	17.28	0	0	0.37	0	1.9	0	0	0	0	0	19.55
	58.89	78.86	4.59	45.62	0	2.29	0	0.38	0	0	8.27	198.85

4.7. Les branchements en domaine public

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, le nombre de branchements est de **9 816 unités** en 2020.

Le linéaire des branchements est de **48 279 ml (+0,2% par rapport à 2019 : 48 188 ml)**. Ces dispositifs sont des biens de retour.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des branchements et du linéaire des branchements sur la période 2009-2020.

Année	Nombre de branchements AEP	Evolution (N/N-1)
2009	9 342	-
2010	9 321	-0,22%
2011	9 400	+0,85%
2012	9 491	+0,97%
2013	9 539	+0,51%
2014	9 582	+0,45%
2015	9 610	+0,29%
2016	9 694	+0,87%
2017	9 723	+0,30%
2018	9 743	+0,2%
2019	9 790	+0,2%
2020	9 816	+0,57%

4.8. Les compteurs

Sur le périmètre de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, le nombre de compteurs est de **10 598 unités** en 2020.

Conformément au contrat DSP, les compteurs sont des **biens de retour**.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre des compteurs dans le réseau. En 2020, le nombre des compteurs remplacés a diminué de **1 343 unités** par rapport à 2019.

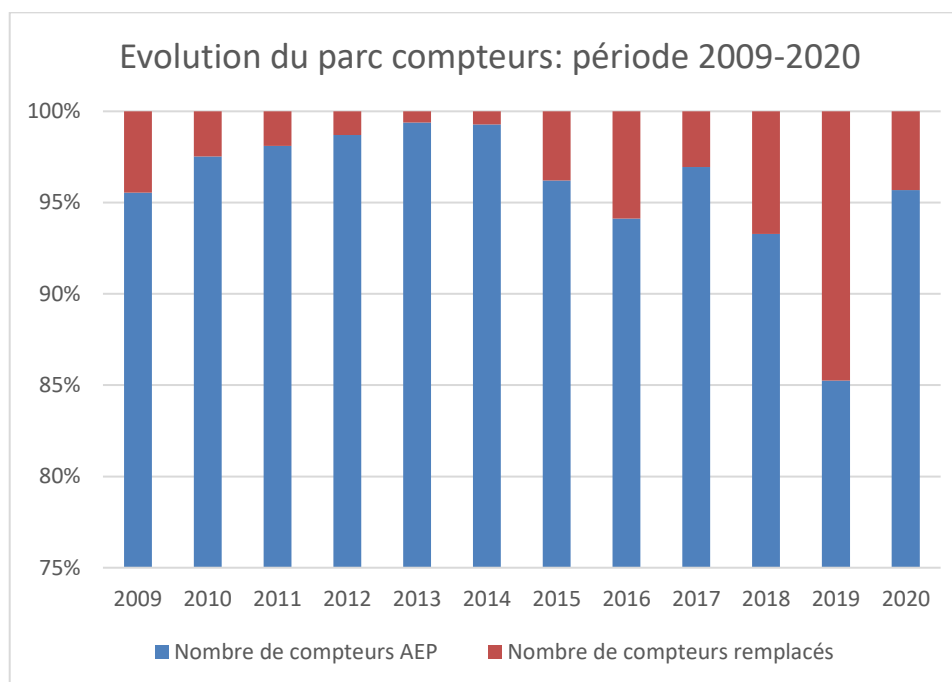
Année	Nombre de compteurs AEP	Nombre de compteurs remplacés
2009	9 527	445
2010	9 632	244
2011	9 703	188
2012	9 889	130
2013	9 979	62
2014	10 012	72
2015	10 097	397
2016	10 249	640
2017	10 370	326
2018	10 457	752
2019	10 520	1 821
2020	10 598	478

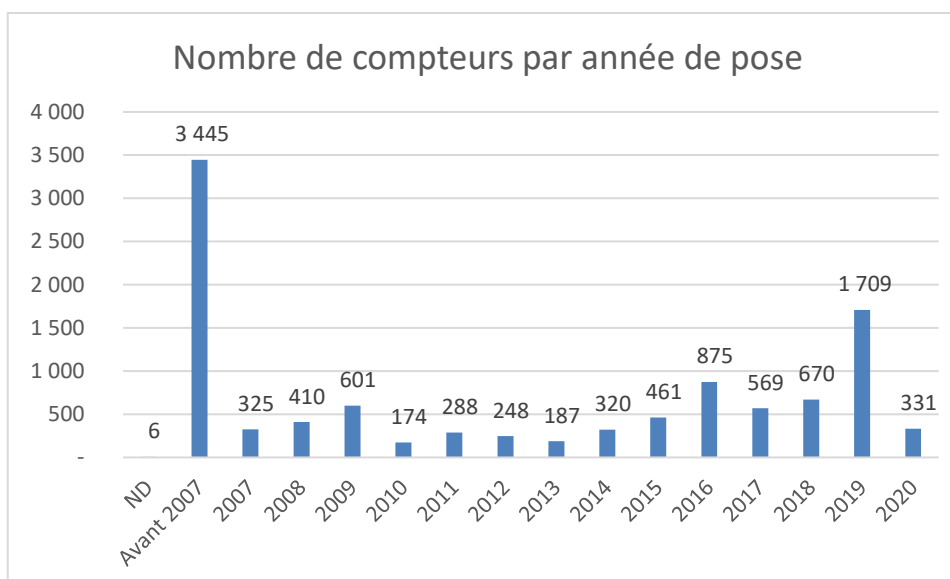
En 2020, **478** compteurs ont été **remplacés** soit **4.5%** du parc des compteurs (**10 598 unités**).

Sur la période 2009-2020, **52,42%** du parc des compteurs est renouvelé soit **5 555 unités**.

Les années de pose des compteurs ne sont pas mentionnées dans Rapport Annuel du Délégué.

L'évolution du parc compteurs sur la période 2009-2020, selon, les données du délégataire, est représentée par la figure ci-après.





5 – Gestion du patrimoine et exploitation

5.1. Remplacement des branchements plomb

Aucun branchement plomb n'a été mis en conformité en 2020 comme indiqué dans le tableau ci-après.

En 2020, **aucun branchements plomb** n'a été identifié lors des interventions ponctuelles de réparation de fuites (inventaire effectué au vu de la partie visible au droit du compteur).

Le contrat DSP prévoit, dans son article 6.6.2 « Suppression des branchements plomb », que la suppression des éventuels branchements en plomb est à la charge du délégataire quel que soit leur nombre.

Année	Nombre branchements	Nombre de branchements Plomb	Nombre de branchements Plomb remplacés
2009	9 342	65	58
2010	9 321	0	65
2011	9 400	0	0
2012	9 491	0	0
2013	9 539	0	0
2014	9 582	0	0
2015	9 610	0	3
2016	9 694	0	3
2017	9 723	4	0
2018	9 743	4	0
2019	9 790	0	0
2020	9 816	0	0

5.2. Les interventions

Réparations de fuites

60 fuites/casses ont été réparées en 2019 :

- 3 sur équipements hydrauliques,
- 24 sur branchements,
- 27 sur canalisations,
- 6 sur compteurs

Astreintes

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées en 2019 est de **1,93 u/1000 abonnés**.

19 interruptions non programmées du service ont eu lieu en 2020 : leur nombre a baissé par rapport à celui enregistré l'an dernier (23 interruptions).

Travaux réalisés par la collectivité

Aucun travaux de renouvellement réalisés en 2020 : **0 ml** (1 300 ml en 2019). Il est détaillé comme suit :

- Renouvellement réalisé par la Collectivité : 0 ml,
- Renouvellement par le délégataire pour le compte de la collectivité : 0 ml

Toutefois, la **CCCA** a engagé une opération de renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement sur le quartier de Bellegarde à Villers-Ecalles. Le démarrage de ces travaux est prévu début 2021.

Travaux réalisés par le délégataire

Les travaux de sécurisation des ouvrages de distribution sont en cours de réalisation.

Evolution du linéaire des réseaux

Le linéaire du réseau de distribution a été réajusté de **-3 152ml** par rapport à 2019 selon les données d'extraction du SIG.

Entretien des réservoirs

Les opérations de nettoyage des réservoirs ont été effectuées :

Nom du réservoir	Date de nettoyage
RSE Barentin La Gare 2 cuves	14/09/2020
Supression Mesnil Roux 1 ^{ère} cuve	14/09/2020
RSE Pavilly Le Catillon 1 ^{ère} 1ere cuve	15/09/2020
RST Barentin Malzaize 2000 m ³	15/09/2020
RST Limésy	17/09/2020
RST Emanville	23/09/2020
RSE Pavilly Le Catillon 2 ^{ème} cuve	24/09/2020

Nom du réservoir	Date de nettoyage
Bâche Surpression Rouge Grange Pavilly	07/10/2020
Surpression Mesnil Roux 2 ^{ème} cuve	13/10/2020
Bâche ET UTEP Limesy 400 m ³	13/10/2020
Tour de Basnage Pavilly	05/11/2020

Recherche des fuites

Le linéaire soumis à la recherche de fuites en 2020 est de **108 056 ml**. Ce linéaire est en baisse de **-14,47%** par rapport à l'an dernier (126 340 ml).

Ce linéaire représente **54.5%** de la totalité des réseaux de distribution (198 280 ml).

En effet, le délégataire est engagé à atteindre un rendement de **83%** et un indice linéaire de pertes (ILP) de **3,0 m³/km/j pour 2020**.

60 fuites ont été détectées et réparées.

Renouvellements de compteurs

478 compteurs ont été renouvelés en 2020.

Renouvellements de réseaux et des branchements

Les principales opérations réalisées par le délégataire en 2020 figurent au tableau ci-après. Le délégataire a réalisé **26 branchements neufs** avec un linéaire de **91 ml** de canalisations.

Adresse	Commune des travaux	Nombre de branchements	Long totale des branchements
17/19 RUE JEAN MAILLIARD	PAVILLY	1	NC
14 RUE SAINT LAURENT	PAVILLY	4	NC
10 C Rue de Trinqueboeuf	PAVILLY	1	NC
10 D rue de Trinqueboeuf	PAVILLY	1	NC
360 BOULEVARD DE NORMANDIE	BARENTIN	1	NC
42 RUE JEAN JOUVENET	PAVILLY	6	NC
RUE DU GENERAL Henri Graham Crerar	BARENTIN	1	NC
49 rue Leseigneur	BARENTIN	1	NC
10 A rue de Trinqueboeuf	PAVILLY	1	NC
10 RUE TRINQUEBEUF	PAVILLY	1	NC
8 T RUE JULES MICHELET	BARENTIN	1	NC
Boulevard Roger Fossé	PAVILLY	1	NC
14 Rue Emile Eliot	VILLERS-ECALLES	1	NC
1 rue Robert Planquette	BARENTIN	1	NC
RUE ANTOINE BOURDELLE	BARENTIN	1	NC
361 rue de la jurie	LIMESY	1	NC
388 rue du General Graham Henry Crerar	BARENTIN	1	NC
1 L'Atreumont	PAVILLY	1	NC
TOTAL BRANCHEMENTS NEUFS		26	

NC : données non fournies dans le RAD 2020.

5.3. La qualité de l'Eau

Conformité des contrôles sanitaires

Les taux de conformité des contrôles qualité effectués en 2020 sont indiqués dans le tableau ci-contre.

Paramètre	Taux de conformité Contrôle Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
Conformité microbiologique	100,00 %	100 %	100,00 %
Conformité physico-chimique	98.04%	100%	98,1%

1 analyse physico-chimique est non conforme par rapport aux limites de qualité pour la paramètre Nickel : **33 µg/l** (limite de qualité : **20 µg/l**)

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité sur la période 2012-2020 sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conformité bactériologique									
Taux de conformité microbiologique	100%	100%	100%	97,87%	100%	97,92%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements conformes	53	48	46	46	46	47	21	45	48
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	1	0	1	0	0	
Nombre total de prélèvements	53	48	46	47	46	48	21	45	48
Conformité physico-chimique									
Taux de conformité physico-chimique	100%	100%	94,23%	98,08%	95,00%	100,00%	100,00%	100,00%	98,04%
Nombre de prélèvements conformes	54	52	49	51	57	68	27	63	50
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	3	1	3	0	0	0	1
Nombre total de prélèvements	54	52	52	52	60	68	27	63	51

5.4. Nombre d'usagers et volumes

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du nombre d'abonnés et des volumes d'eau facturés aux usagers du service (les volumes exportés ne sont pas intégrés).

Sur l'exercice 2020, on note une **baisse des volumes facturés de 3,42%**. Le nombre des abonnés a très légèrement augmenté **0,34%**.

Le volume facturé par abonné a baissé de **3,75%** entre 2019 et 2020.

Poste	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	9 316	9 453	9 500	9 459	9 575	9 727	9 794	9 799	9 831	9 864
variation	-	1,47%	0,50%	-0,43%	1,23%	1,59%	0,69%	0,05%	0,33%	0,34%
Volume facturé (m ³ /an)	1 028 148	974 971	904 583	920 109	977 412	978 629	928 196	973 667	944 039	911 728
variation		-5,17%	-7,22%	1,72%	6,23%	0,12%	-5,15%	4,90%	-3,04%	-3,42%
Volume facturé/ab (m ³ /an)	110,36	103,14	95,22	97,27	102,08	100,61	94,77	99,36	96,03	92,43
variation	-	-6,55%	-7,68%	2,16%	4,94%	-1,44%	-5,80%	4,85%	-3,36%	-3,75%

5.5. Evolution des rendements des réseaux

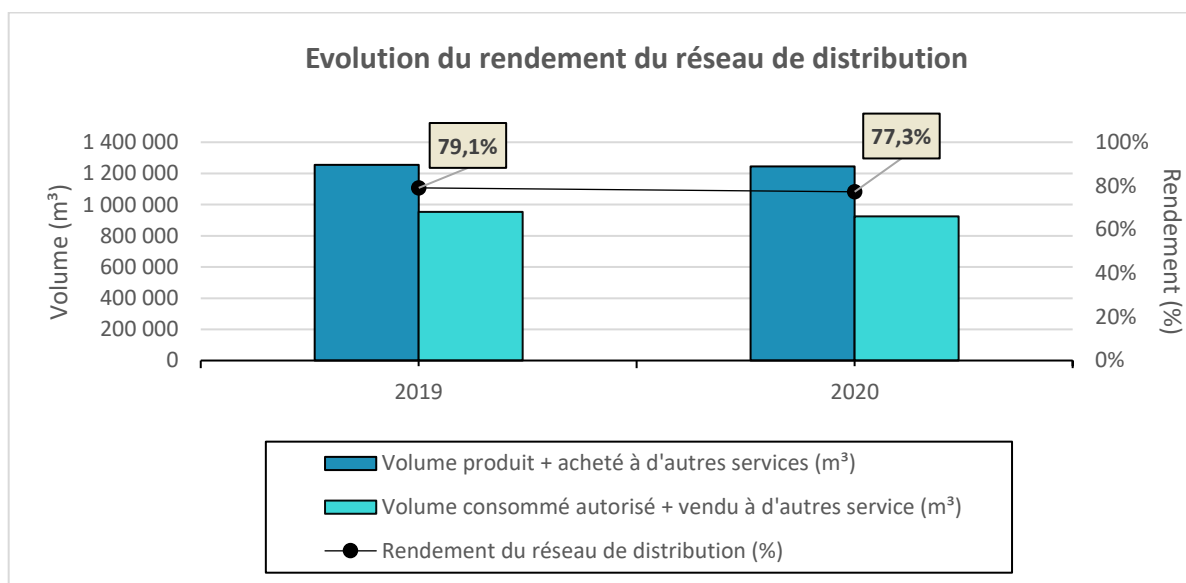
Le tableau ci-après récapitule l'évolution des rendements et des volumes d'eau consommés. Le calcul du rendement prend en compte les volumes exportés vers d'autres services d'eau.

Poste	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volume produit (m ³ /an)	1 236 606	1 245 556	1 201 530	1 240 140	1 224 010	1 214 050	1 250 750	1 255 040	1 244 503
Volume comptabilisé hors ventes en gros année entière (m ³ /an)	972 561	926 982	896 420	935 890	948 707	913 187	939 968	952 531	924 967
Rendement des réseaux (%)	80,70%	77,10%	78,8	79,40%	82,20%	78,00%	78,60%	79,10%*	77,30%

*Rendement différent par rapport à celui indiqué dans le RAD 2020

Pour l'exercice 2020, le rendement du réseau a légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Ce rendement de **77,30%** est au-dessus du seuil réglementaire (**67,68%**). Toutefois on note une baisse du rendement par rapport à 2016 (**82,20%**).

Néanmoins pour réduire les pertes dans les réseaux ce rendement est à **améliorer**. On rappelle que l'indice linéaire de perte en 2020 est de **3,89 m³/km/j** ce qui représente un important volume sur la totalité du linéaire du réseau (**771,30 m³/j** soit une hausse des pertes de l'ordre de **38,23 m³/j** par rapport à l'année 2016 (**733,07 m³/j**)).



5.5. Evolution des consommations électriques

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des consommations électriques des ouvrages de traitement et des surpresseurs.

POSTE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	775 508	829 982	775 811	736 664	740 894	717 701	-3,13%
Installation de production	676 304	736 996	690 110	648 532	655 178	631 723	-3,58%
Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	99 204	88 248	94 707	95 985	85 715	85 978	0,31%
Réservoir ou château d'eau		4 738					

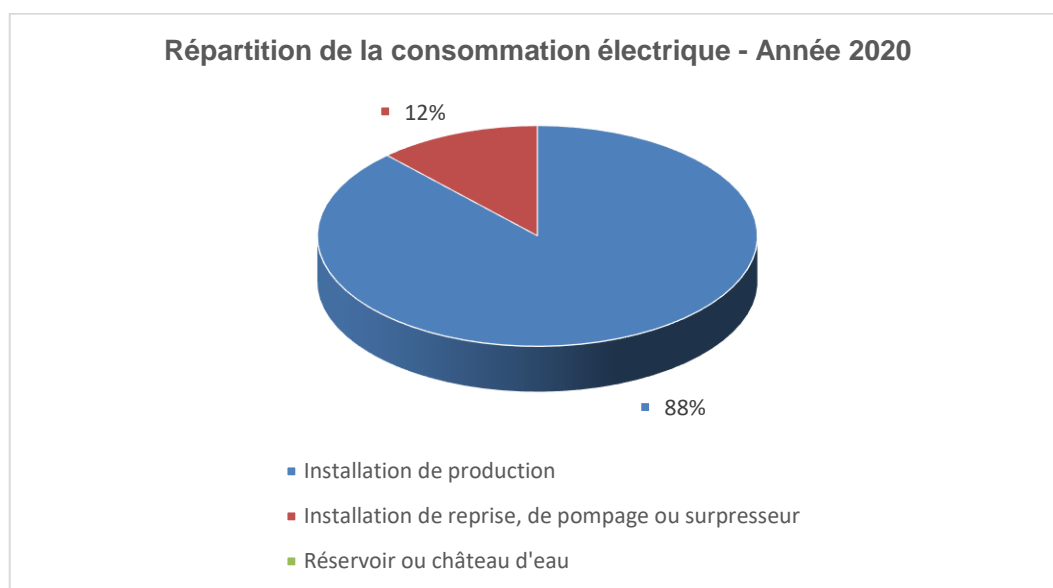
*extrapolation par rapport à 2016 (données non fournies dans le RAD)

L'énergie consommée relevée relative au fonctionnement des ouvrages de traitement et de distribution a légèrement baissée de **-3,13%** en 2020.

Au niveau de l'unité de production, cette consommation a baissé de **-3,58 %** par rapport à celle de 2019. On rappelle que le volume produit a très légèrement diminué **-0,8%**.

L'énergie consommée facturée relative au fonctionnement des surpresseurs a augmenté de **+0,31%** en 2020. On note une augmentation de la consommation facturée au niveau du surpresseur l'Atreaumont de + **37,5%**.

La consommation énergétique de l'unité de traitement représente **88,02%** de la totalité de l'énergie électrique consommée sur tout le périmètre.



5.7 Evolution de la consommation des réactifs

Les quantités des réactifs utilisés pour la production est comme suit :

- 1 200 kg de Chlore,
- 28 460 kg de coagulant (PAXL9),
- 10 kg de polymère,
- Quantité négligeable kg de soude,
- Quantité négligeable de permanganate de potassium.

5.8. La défense incendie

Le réseau compte **286** équipements de défense incendie : **263** poteaux d'incendie, **11** bouches d'incendie, 2 puisards d'incendie, **1** borne fontaine et **9** bouches d'arrosage. Ces équipements sont des biens de retour.

5.9. Borne verte

Un point de prise d'eau a été installé sur la commune de Barentin (borne verte). Cet équipement est mis à disposition des entreprises réalisant des travaux sur la collectivité. La borne est équipée d'un compteur et système de sécurité anti-pollution.

Le tableau ci-après présente le relevé des consommations de 2016 à 2019.

Date relevé	Index	Volume (m ³)
14/06/2016	3 334 m ³	
26/12/2016	4 163 m ³	829
26/02/2018	5 631 m ³	1 468
31/12/2018	7 155 m ³	1 524
01/03/2019	7 446 m ³	291
27/12/2019	8 277 m ³	831
25/05/2020	8 466 m ³	189

5.10. Insuffisances et recommandations

Réseaux

BARENTIN

Pont route

La canalisation Ø 250 mm située sur le pont route est fragile (fuite 2012), la sécurisation de cette distribution est conseillée :

- Par le renouvellement des coudes.
- Par son renouvellement intégral sur le passage des 2 ponts route.
- Par l'abandon de la canalisation et la réalisation d'une extension de réseau sur un tracé hors passage de ponts, en direction de la zone commerciale. Cette solution permettrait de plus de **sécuriser l'alimentation de la zone commerciale** actuellement desservie par une unique canalisation sous autoroute (accès et intervention difficile par le dévoiement nécessaire de l'autoroute d'où un délai d'intervention pouvant mettre en cause l'alimentation de la zone commerciale)

Ces travaux ont été réalisés en 2019.

Travaux autoroutiers réalisés

La mise en place d'une canalisation sous fourreau sous autoroute à cette occasion a été réalisée en 2019 permettant de sécuriser l'alimentation de la zone des Campeaux (Hôpital, extension potentielle de zone d'activité commerciale).

Stations de surpression

Surpresseur Mesnil Roux (Barentin)

- Pose d'un anti-bélier nécessaire afin de lisser la pression sur le réseau et profiter pleinement de la valeur ajoutée que procure les variateurs. Cette situation est récurrente du fait des nombreux essais de poteaux d'incendie en simultanée demandés par les commissions de sécurité,

- Du fait du temps de séjour important (volume de défense incendie), installation d'une re-chloration en sortie de surpresseur ainsi qu'un analyseur de chlore. Une vanne électrique de remplissage permettrait de faire marner les 2 cuves et ainsi se passer de re-chlorer,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves.

Surpresseur L'Atreumont (Rue Fontenelle à Pavilly)

- SURETE : Mise en place d'une clôture Vigipirate (>2m) pour sécuriser l'accès, double capotage,
- La télégestion est très ancienne (S50). A remplacer par un S550 ou S4W (sécurité accrue),
- Le local est très humide. La pose d'un déshumidificateur est fortement recommandée pour éviter la vétusté prématurée du matériel en place.

Surpresseur ZA Rouge Grange (Pavilly)

- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée)

Réservoirs

Réservoir de Limésy

- Echelle, absence de crinoline,
- Absence de garde-corps au niveau de la sortie du trou d'homme (cuve, dôme)
- Trop de proximité avec emplacement des antennes,
- Modification Vidange : évacuation dans la cour du réservoir avec de débordement sur la route,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve, installation barreau fenêtre.

Réservoir Malzaize (Barentin)

- Réfection de la canalisation de la cuve,
- Mise en place d'un garde-corps sur palier sous cuve pour monter le matériel, pose de barre anti-chute, adaptation du capot existant,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve.

Réservoir Gare (Barentin)

- Le génie civil du réservoir se dégrade. Une réfection est à prévoir,
- Mise en place d'une télégestion et d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télégérés,
- SURETE : mise en place d'une double porte, double capotage des cuves.
- Possibilité de voir le remplacement de ce réservoir par un stabilisateur sur réseau, étant donné le vieillissement de l'ouvrage, nous préconisons cette solution.

Réservoir Pavilly le Catillon

- Mise en place d'une télégestion et d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à

l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télélogés,

- Revoir la vidange du réservoir, actuellement en mare donc problème lors du lavage,
- Rénovation des équipements hydrauliques dans la chambre de vannes,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage des cuves,
- Arbres à tailler ou couper,
- Mise en place d'une télégestion,
- L'eau ne se renouvelle pratiquement pas. La pose d'une vanne électrique solutionnerait le problème. Le site devra disposer d'une armoire de commande avec un Sofrel et une alimentation électrique.

Réservoir Tour de Basnage (Pavilly)

- Mise en place d'anti-intrusion pour sécuriser l'accès et la distribution : L'ouvrage n'est pas sécurisé et n'est pas conforme aux prescriptions de l'ARS : Les accès à l'eau ne disposent pas de détecteurs d'intrusion téléalarmés. Il est préconisé la mise en place de détecteurs d'intrusion télélogés,
- Chemin accès en mauvais état,
- Raccordement au réseau EDF, au réseau télécom et pose d'un Sofrel S550 pour sécuriser la communication des informations avec l'usine.
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage de la cuve.

Réservoir Emanville

- Etanchéité du dôme,
- Problème d'étanchéité sous cuve, traces de calcaire importantes,
- SURETE : mise en place d'une double porte (SAS grillagé ou 2^{ème} porte d'entrée), double capotage de la cuve, mise en place d'un détecteur intrusion sous cuve.

6 – Tarification du service

6.1. Facture-type eau potable

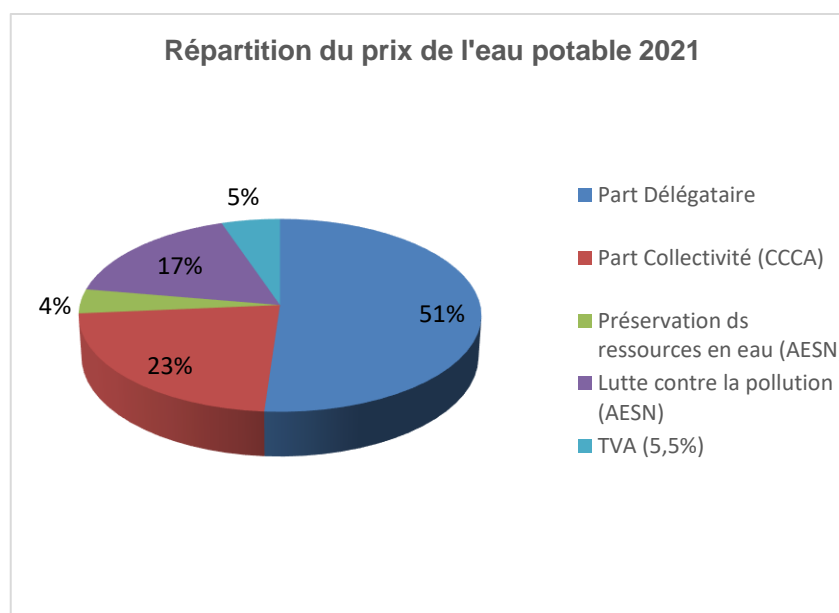
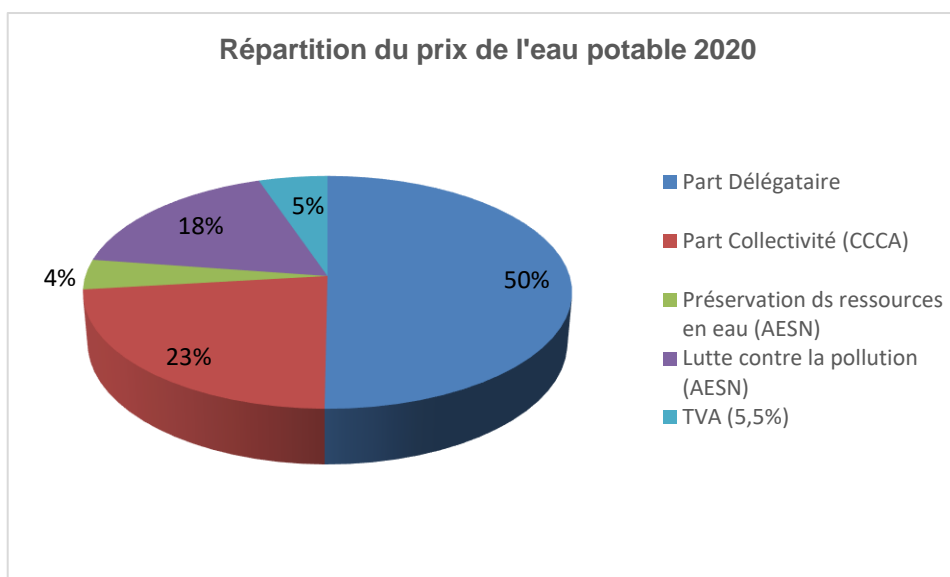
Le tableau ci-après présente une facture d'eau type pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2020.

De cette facture, on constate que le prix de l'eau s'établit à **2,1750 €TTC /m³**, pour 2020. Ce tarif est supérieur de **1,88%** par rapport à celui de 2019 (**2,1349 €TTC /m³**).

Pour l'exercice 2021, ce prix est de **2,2225 €TTC /m³** soit une augmentation de **2,19 % par rapport à 2020**.

Répartition - Facture type Base 120 m ³ en €	2020	2021
Part Délégataire	130,9280	136,3400
Part Collectivité (CCCA)	60,0000	60,0000
Préservation ds ressources en eau (AESN)	10,8600	10,8600
Lutte contre la pollution (AESN)	45,6000	45,6000
TVA (5,5%)	13,6063	13,9040
TOTAL €TTC	260,9943	266,7040

CC CAUX AUSTREBERTHE : EAU POTABLE	Tarif		
	au 1 ^{er} janvier 2020	au 1 ^{er} janvier 2021	Evolution %
Part Délégataire : Abonnement	35,8400	36,6800	2,34%
Part Collectivité (CCCA) : Abonnement	0,0000	0,0000	
Part Délégataire : Consommation	0,7924	0,8305	4,81%
Part Collectivité (CCCA) : Consommation	0,5000	0,5000	0,00%
Préservation des ressources en eau (AESN)	0,0905	0,0905	
Lutte contre la pollution (AESN)	0,3800	0,3800	0,00%
Base 120 m ³ €HT	247,3880	252,8000	2,19%
TVA (5,5%)	13,6063	13,9040	2,19%
<i>Facture €TTC Base 120 m³</i>	260,9943	266,7040	2,19%
Prix au m ³ €TTC	2,1750	2,2225	2,19%
Nb d'abonnés	9 831		
Mode de gestion			
Collecte et Traitement	Affermage	Affermage	Affermage



6.2. Evolution de la facture globale

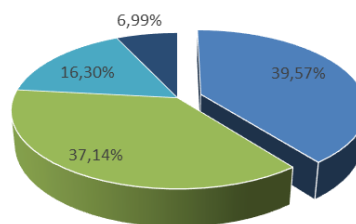
Le tableau ci-après présente une facture-type globale d'eau et d'assainissement pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2020 et 2021.

Le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **4,0213 €TTC** au 1^{er} janvier 2020. Ce prix a connu une très légère hausse de **1,45%** par rapport à 2019 (**3,9638 €TT**).

Pour 2021, le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **4,0746 €TTC** au 1^{er} janvier 2021. Ce prix a connu une hausse de **1,32%** par rapport à 2020 (**4,0231 €TTC**).

Il se décompose comme suit :

	2020	2021
Eau Potable	39,57%	40,16%
Assainissement	37,14%	36,78%
Organismes Publics	16,30%	16,09%
TVA	6,99%	6,98%
TOTAL	100,00%	100,00%

Répartition de la facture d'eau et d'assainissement
Exercice 2020

■ Eau Potable ■ Assainissement ■ Organismes Publics ■ TVA

CC CAUX AUSTREBERTHE	PU €/m ³ 2021	Tarif		Evolution %
		2020	2021	
Distribution de l'eau		35,84	36,68	2,34%
Abonnement - délégataire		35,84	36,68	2,34%
Abonnement - collectivité : CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation		155,09	159,66	2,95%
Part distributeur	0,8305	95,09	99,66	4,81%
Part collectivité : CCCA	0,5000	60,00	60,00	0,00%
Collecte et/ou traitement des eaux usées		179,22	179,84	0,35%
Abonnement - délégataire		22,86	23,00	0,61%
Abonnement - collectivité - CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation (part délégataire)	0,6470	77,16	77,64	0,62%
Consommation (part Collectivité) : CCCA	0,6600	79,20	79,20	0,00%
Organismes publics		112,41	112,77	0,32%
Préservation des ressources en eau	0,0905	10,86	10,86	0,00%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	45,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	0,1850	22,20	22,20	0,00%
TVA à 5,5% - eau et TVA à 10 % - assainissement		33,75	34,11	1,07%
TOTAL en € TTC		482,56	488,95	1,32%
Prix en € TTC/m³ (base 120 m³)		4,0213	4,0746	1,32%

6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE)

Le compte annuel 2020 et l'état détaillé des produits figurent ci-après.

Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes en sont présentées en annexe du présent rapport annuel du délégataire « Annexes financières ».

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LIBELLE		2019	2020	Ecart
PRODUITS		2 043 788	2 069 967	1,28%
Exploitation du service		1 054 890	1 058 956	0,39%
Collectivités et autres organismes publics		854 952	877 495	2,64%
Travaux attribués à titre exclusif		21 608	37 507	73,58%
Produits accessoires		112 338	96 008	-14,54%
CHARGES		2 193 629	2 227 030	1,52%
Personnel		477 404	459 856	-3,68%
Energie électrique		60 049	57 254	-4,65%
Produits de traitement		10 459	33 835	223,50%
Analyses		14 919	23 729	59,05%
Sous-traitance, matières et fournitures		251 696	238 459	-5,26%
Impôts locaux et taxes		17 096	22 784	33,27%
Autres dépenses d'exploitation				
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	19 154	18 153	-5,23%
	<i>Engins et véhicules</i>	80 025	89 386	11,70%
	<i>Informatique</i>	45 000	43 741	-2,80%
	<i>Assurances</i>	8 261	5 513	-33,26%
	<i>Locaux</i>	36 873	35 400	-3,99%
	<i>Autres</i>	-23 300	-17 431	-25,19%
Frais de contrôle		23 548	23 445	-0,44%
Contribution des services centraux et recherche		73 506	73 411	-0,13%
Collectivités et autres organismes publics		854 952	877 495	2,64%
Charges relatives aux renouvellements				
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	11 466	14 485	26,33%
	<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	134 529	137 323	2,08%
Charges relatives aux investissements				
	<i>Programme contractuel (investissements)</i>	62 932	64 696	2,80%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		35 062	25 497	-27,28%
RESULTAT AVANT IMPOT		-149 841	-157 064	4,82%
RESULTAT		-149 842	-157 063	4,82%

L'examen du CARE est réalisé après neutralisation des produits et charges de la collecte des redevances des organismes publics.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant :

- ✚ Des produits ont augmenté de **+1,28%** : cette augmentation est due à l'augmentation des recettes du délégataire (exploitation du service et travaux attribués à titre exclusif), de la part Collectivités et autre organismes publics.
- ✚ D'autre part :
 - Les produits relatifs à l'exploitation du service ont augmenté de **+0,39%** alors que le volume facturé a baissé de **3,4%**,

- Les produits relatifs aux travaux attribués à titre exclusif ont très fortement augmenté de +73,58%. Cependant, les produits accessoires ont fortement baissé de -14,54% en 2020.
- ✚ Les charges ont subi une très légère hausse au cours de l'exercice de 2020 de +1,52%.
- ✚ On note une évolution des coûts des postes suivants :
 - Le coût du « Personnel » a baissé de -3,68%,
 - Energie électrique : légère baisse des coûts de -4,65%
 - Le coût de la « Sous-traitance » a baissé de -5,26%,
 - Analyses : forte augmentation des coûts de +59,05%.
 - Informatique : très légère baisse des coûts de -2,80%.
 - Impôts locaux et taxes : augmentation des coûts de +33,27%,
- ✚ On note d'autre part soit l'augmentation soit la diminution d'autres charges, en particulier les charges productives :
 - Produits de traitement : très forte augmentation des coûts de +223,50%,
 - Engins et véhicules : augmentation des coûts de +11,70%,
 - Frais de contrôle : très légère baisse des coûts de -0,44%,
- ✚ D'autres coûts d'exploitation ont également baissé :
 - Télécommunication : baisse des coûts de -5,23%,
 - Assurance : diminution des coûts de -33,26%,
 - Locaux : baisse de -3,99%,
 - Contribution des services centraux et recherche : diminution des coûts de -0,13%.
- ✚ Le délégataire a intégré les frais de contrôle à son CARE, pour l'exercice 2020. Ces coûts s'élèvent à **23.445,00 €**.
- ✚ Le délégataire n'indique pas dans son CARE le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP).
- ✚ Les charges relatives aux investissements ont très légèrement augmenté de de +2,80%.
- ✚ La garantie de renouvellement a augmenté par rapport à 2019 (dépenses de **14.485,00 €**).
- ✚ Le coût du renouvellement patrimonial a très légèrement augmenté de +2,08%.
- ✚ **Résultats avant impôts très négatif (-157.064,00 €)** avec une dégradation supplémentaire de 4,82% par rapport à l'année précédente (-149.841,00 €).

7 – Fonctionnement du service pour la collectivité

Le fonctionnement du service de la Communauté de Communes Caux Austreberthe est, pour l'année 2020, comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 876.455,88 € (837.611,89 € en 2019),
- Dépenses de fonctionnement : 559.003,61 € (618.432,64 € en 2019).

L'épargne brute de l'exercice 2020 est de **317.452,27 €**.

8 – Indicateurs de performance réglementaires

Le tableau ci-après récapitule les indicateurs de performance du service d'eau potable.

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Données 2015	Données 2016	Données 2017	Données 2018	Données 2019	Données 2020
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	97,90%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	98,10%	95,00%	95,00%	100,00%	100,00%	98,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,51 u/1000 abonnés	4,52 u/1000 abonnés	3,88 u/1000 abonnés	3,47 u/1000 abonnés	2,34 u/1000 abonnés	1,93 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j
Taux de réclamations	1,36 u/1000 abonnés	1,64 u/1000 abonnés	0,51 u/1000 abonnés	0,20 u/1000 abonnés	1,12 u/1000 abonnés	- u/1000 abonnés
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,54%	1,75%	3,27%	3,95%	2,38%	2,66%
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	1 516 €	1361,8	746,63	861,85	746,49	469
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,00%	0,00%	0,49%	0,59%	0,65%	0,38%
Rendement du réseau de distribution	79,40%	82,20%	78,00%	78,60%	79,30%	77,30%
Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)	3,68 m ³ /jour/km	3,15 m ³ /jour/km	3,81 m ³ /jour/km	3,81 m ³ /jour/km	3,78 m ³ /jour/km	4,06 m ³ /jour/km
Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)	3,57 m ³ /jour/km	3,04 m ³ /jour/km	3,70 m ³ /jour/km	3,65 m ³ /jour/km	3,57 m ³ /jour/km	3,89 m ³ /jour/km
Indice linéaire de consommation en réseau (ILC)	13,82 m ³ /jour/km	14,02 m ³ /jour/km	13,15 m ³ /jour/km	13,41 m ³ /jour/km	13,5 m ³ /jour/km	13,25 m ³ /jour/km
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	94/120	94/120	94/120	95/120	105/120	105/120

Le rendement des réseaux a légèrement baissé en 2020 par rapport à 2019 (**79,3%**), et il a nettement baissé en 2020 (**77,3%**) par rapport à 2016 soit une baisse de **4,9%**. Toutefois, le rendement en 2019 est au-dessus du seuil réglementaire : 65 % +0.2 ILC, soit un rendement de **67,70%**.

Le rendement des réseaux est donc **acceptable**.

L'indice linéaire de consommation est de **13,25 m³/jour/km**. Cet indice caractérise un réseau de distribution **semi-urbain**.

Ayant un indice linéaire de perte de **3,89 m³/jour/km**, le réseau est qualifié comme **acceptable**.

9 – Financement des investissements

9.1. Investissements réalisés par le délégataire

Le montant des investissements contractuels indiqués dans le CARE en 2020 par le délégataire s'élève à **64.696,00 €** contre 62.932,00 € en 2019 (soit une augmentation de **2,80%**).

Aucune dépense d'investissements contractuels n'a été réalisés en 2020.

9.2. Fonds de renouvellement et garantie de continuité de service

Le fonds de renouvellement est prévu dans le contrat du Délégataire. Toutefois, le montant de la garantie de continuité de service s'élève à **14.484,83 €** indiqué dans le CARE 2020 pour une dépense de **14.484,83 €** imputée sur l'exercice 2020 avec le détail fourni par le Délégataire.

Pour le renouvellement patrimonial, la dotation annuelle est **137.323,00 €** indiqué dans le CARE 2020 pour une dépense de **115.428,09 €** imputée sur l'exercice 2020 avec le détail fourni par le Délégataire.

Le solde du compte de renouvellement patrimonial est **395.601,95 €** au 31 décembre 2020.

9.2. Compte administratif

Le montant des investissements réalisés en 2020 par la Communauté de Communes Caux-Austreberthe est de **509.812,68 €** (1.147.285,81 € en 2019).

Le montant des recettes d'investissement s'élève à **938.736,05 €** (892.924,37 € en 2019).

9.3. Financement des investissements

- Amortissement : 316.830,20 € en 2020 (367.341,32 € en 2019),
- Charges d'intérêts : 38.554,37 € en 2020 (39.762,85 € en 2019),
- Remboursement du capital : 166.139,53 € en 2020 (133.597,72 € en 2019),

Le capital restant, au 31 décembre 2020, est de **3.262.705,42 €**.

La durée d'extinction de la dette est de **10,28 ans** (sur la base d'une épargne brute de **317.452,27 €** en 2020). Il s'agit d'un niveau **élevé**.

10 – Propositions d'améliorations du service

L'exploitant propose à la collectivité de sécuriser l'alimentation en eau potable du réservoir de « La Gare » par la réalisation de deux interconnexions avec stabilisateurs.

Les interconnexions seront à mettre en place au niveau de la « Rue de l'Abbé Cochet » et la « Rue Jean Jaurès ».

Des travaux de sécurisation des stations de surpression et des réservoirs ont été également préconisés par le délégataire. Le détail des actions est donné par le paragraphe 5.10 du présent RPQS.